



**L'Inspecteur d'Académie,
Directeur des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale des BOUCHES DU RHÔNE**

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (article 15)

Vu le décret n° 82-452 du 28 mai 1982, modifié, relatif aux comités techniques paritaires

Vu le décret n° 86-299 du 27 février 1986, relatif à la désignation des représentants du personnel au sein de certains comités techniques paritaires du ministère de l'Éducation nationale

Vu l'arrêté interministériel du 13 juin 1983, relatif à la création de comités techniques paritaires académiques et départementaux

Vu l'arrêté ministériel du 23 avril 1986 relatif à la désignation des représentants du personnel au sein des comités techniques paritaires académiques et départementaux

Vu l'arrêté rectoral du 17 février 2009 relatif à la nouvelle représentativité des organisations syndicales au sein des comités techniques paritaires académiques et départementaux

Vu l'arrêté du 11 septembre 2009 portant renouvellement du Comité Technique Paritaire Départemental des BOUCHES DU RHÔNE

Considérant la demande de rectification présentée par l'organisation syndicale FNEC-FP-FO

A R R Ê T E

Article 1^{er} - Dans l'annexe 2a de l'arrêté du 11 septembre 2009 susvisé,

- au lieu de Martine DUPUY SN-LC-FO
- lire Martine DUPUY FNEC-FP-FO

Dans l'annexe 2b de l'arrêté du 11 septembre 2009 susvisé,

- au lieu de Robert PEINADO SN-LC-FO
- lire Robert PEINADO FNEC-FP-FO

Le reste de l'arrêté du 11 septembre 2009 susvisé est sans changement

Article 2 - Après modification, la liste des **membres titulaires** et des **membres suppléants** représentant **les PERSONNELS** au sein du Comité Technique Paritaire Départemental institué auprès de l'Inspecteur d'Académie, Directeur des Services Départementaux de l'Éducation nationale des BOUCHES DU RHÔNE, est fixée conformément aux annexes 2 a et 2 b du présent arrêté

Article 3 - Le Secrétaire Général de l'Inspection Académique des BOUCHES DU RHÔNE est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille le 6 octobre 2009


Jean-Luc BÉNÉFICE

**Inspection Académique
des Bouches-du-Rhône**

**Division de l'Organisation
Scolaire**

Chef de Division

Référence
Arrêté 06 10 2009

Dossier suivi par
Paul BOCQUET

Téléphone
04 91 99 66 94

Fax
04 91 99 66 93

Mél.
ce.dios13@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard
Charles Nédélec
13231 Marseille
Cedex 1



COMITE TECHNIQUE PARITAIRE DEPARTEMENTAL

REPRESENTANTS TITULAIRES DES PERSONNELS

ANNEXE 2 a à l'arrêté du 6 octobre 2009 de Monsieur l'Inspecteur d'Académie D.S.D.E.N

PRENOM	NOM	QUALITE	ORG. SYNDICALE	ETABLISSEMENT	ADRESSE	COMMUNE	TEL
Alain	BARLATIER	Professeur Agrégé	FSU	Lycée Antonin ARTAUD	chemin Notre Dame de la Consolation	13013 MARSEILLE	04 91 12 22 50
Christophe	DORE	Directeur d'école	FSU	EEP Jean Jacques ROUSSEAU	La Petite Garrigue	13127 VITROLLES	04 42 89 25 10
Frédéric	BERTET	Professeur des Ecoles	FSU	EEP Professeur Emile VAYSSIERE 1	rue de la Crau	13014 MARSEILLE	04 91 98 25 85
Béatrice	DUNET	Directrice d'école	FSU	EMP PIN VERT	route de Roquevaire	13400 AUBAGNE	04 42 03 19 27
Michèle	POTOUDIS	Professeur Certifiée	FSU	Collège ROY d' ESPAGNE	36, chem. Du Roy d'Espagne	13275 MARSEILLE 9ème	04 91 25 09 60
Nicole	ICHOU	Professeur Agrégée	FSU	Collège de ROUSSET	quartier du Plantier B.P. 9	13790 ROUSSET	04 42 29 00 40
Vincent	MOCQUET	Professeur d'EPS	FSU	LP Louis BLERIOT	8, bd de la Libération BP 10	13700 MARIGNANE	04 42 09 30 50
Carole	GELLY	Professeur des Ecoles	SE-UNSA	EMP Lucie AUBRAC	436 chemin de la Chapelle	13300 SALON DE PROVENCE	04 90 53 34 76
Myrielle	BOUCHETAT	Professeur des Ecoles	URSDEN-CGT	EEP Anatole FRANCE	avenue Maurice Thorez	13110 PORT DE BOUC	04 42 06 34 14
Martine	DUPUY	Professeur des Ecoles	FNEC-FP-FO	Circonscription MARSEILLE 10	87, bd de Roux	13004 MARSEILLE	04 91 49 91 87


COMITE TECHNIQUE PARITAIRE DEPARTEMENTAL
REPRESENTANTS SUPPLEANTS DES PERSONNELS

ANNEXE 2 b à l'arrêté du 6 octobre 2009 de Monsieur l'Inspecteur d'Académie D.S.D.E.N

PRENOM	NOM	QUALITE	ORG. SYNDICALE	ETABLISSEMENT	ADRESSE	COMMUNE	TEL
Julien	WEISZ	Professeur Certifié	FSU	Collège Jules MASSENET	35 boulevard Massenet	13014 MARSEILLE	04 91 09 53 90
Claire	BILLES	Directrice d'école	FSU	EMP La ROQUETTE	place Saint Césaire	13200 ARLES	04 90 93 97 32
Martine	DORSO	Directrice d'école	FSU	EMP Paul ARENE	boulevard Schweitzer	13090 AIX EN PROVENCE	04 42 59 07 32
Corinne	VIALLE	Directrice d'école	FSU	EEP Le ROUET	10, rue Ste Famille	13008 MARSEILLE	04 91 79 16 41
Serge	PILLE	Professeur Certifié	FSU	Collège Adolphe THIERS	5, place du Lycée	13232 MARSEILLE 1er	04 91 18 92 18
Elisabeth	TEISSIER	Directrice d'école	FSU	EEP FLOTTE	2,av. Ferdinand Flotte	13008 MARSEILLE	04 91 77 27 59
Chantal	LOCHER	Professeur Certifiée	FSU	Collège Stéphane MALLARME	avenue de la Croix Rouge	13388 MARSEILLE 13ème	04 91 42 22 44
Sadry	GUIA	Professeur Certifié	SE-UNSA	Collège Joseph LAKANAL	chemin des Fyols	13400 AUBAGNE	04 42 70 08 53
Jérémy	JADE	Professeur Certifiée	URSDEN-CGT	Collège Jacques PREVERT	avenue de Frais Vallon La Rose	13013 MARSEILLE	04 91 10 00 80
Robert	PEINADO	Professeur Certifié	FNEC-FP-FO	Lycée Jean PERRIN	74, rue du Verdillon	13010 MARSEILLE	04 91 74 29 30